



**HONORAIRES TRANSACTIONS TTC EN EUROS
AU 01/01/2017**

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
< 40.000 €	4.000 €
40.000 € inclus à 49.999 €	4.500 €
50.000 € inclus à 59.999 €	5.000 €
60.000 € inclus à 69.999 €	5.500 €
70.000 € inclus à 79.999 €	6.000 €
80.000 € inclus à 89.999 €	6.500 €
90.000 € inclus à 99.999 €	7.000 €
100.000 € inclus à 119.999 €	7.500 €
120.000 € inclus à 139.999 €	8.500 €
140.000 € inclus à 159.999 €	9.500 €
160.000 € inclus à 179.999 €	10.500 €
180.000 € inclus à 199.999 €	11.500 €
200.000 € inclus à 219.999 €	12.500 €
220.000 € inclus à 239.000€	13.500 €
240.000 € inclus à 259.000 €	14.500 €
260.000 € inclus à 279.999 €	15.500 €
280.000 € inclus à 299.999 €	16.500 €
> 300.000 €	4.5 %



NOS HONORAIRES DE LOCATIONS

Pour les loyers inférieurs à 300 € mensuels (charges comprises) :

- 200 € T.T.C. forfaitaires à la charge du locataire
- 200 € T.T.C. forfaitaires à la charge du bailleur

Loyers compris entre 300 € et inférieurs à 450 € mensuels (charges comprises) :

- 300 € T.T.C. forfaitaires à la charge du locataire
- 300 € T.T.C. forfaitaires à la charge du bailleur

Loyers compris entre 450 € et inférieurs à 600 € mensuels (charges comprises) :

- 400 € T.T.C. forfaitaires à la charge du locataire
- 400 € T.T.C. forfaitaires à la charge du bailleur

Loyers supérieurs ou égaux à 600 € mensuels (charges comprises) :

- 75% TTC du loyer mensuel (charges comprises) à la charge du locataire
- 75% TTC du loyer mensuel (charges comprises) à la charge du bailleur

Locations commerciales ou professionnelles :

Bail initial : 8,432% HT du loyer de la période triennale (charges comprises) à la charge du locataire, ne pouvant être inférieur à 1250 €.

Renouvellement de bail : 4,2 % HT du loyer de la période triennale (charges comprises) à la charge du locataire, ne pouvant être inférieur à 750 €.

TVA en sus au taux de 20.00 %

NOS HONORAIRES DE GESTION

Gestion locative

- de 1 à 5 lots..... 7 % H.T.
- de 6 à 15 lots..... 6 % H.T.
- plus de 15 lots 5 % H.T.

En cas de reprise de dossier en phase contentieuse ou autres difficultés laissées à notre seule appréciation, les honoraires appliqués pourront être de 10 % HT du loyer mensuel net. TVA en sus au taux de 20,00 %

Gestion de copropriété

- A partir de 100 € HT minimum par lot et par année, minimum de 1350 € H.T. pour toute copropriété et par année. Tarification syndic précise remise uniquement sur devis.